

FORMATION AIDE-SOIGNANTE

97% DE TAUX DE RÉUSSITE

87% DE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

90% DE TAUX DE SATISFACTION

11% DE TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDE

L'Institut de formation de l'EPSAN est agréé pour dispenser la formation en soins infirmiers et la formation aide-soignante. Nous sommes situés au sein d'un établissement public de santé, l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord).



141, avenue de
Strasbourg - BP 83
67173 BRUMATH CEDEX



03 88 64 61 56
03 88 64 57 44



ifsi@ch-epsan.fr



IFSI-IFAS de Brumath

L'INSTITUT DE FORMATION EN RÉSUMÉ

- Une pédagogie innovante et de qualité proposée par des formateurs experts et des professionnels
- Un suivi pédagogique individuel
- Un réseau solide et durable permettant une offre de stage diversifiée
- Une ouverture à l'international
- Des conditions d'accueil et de travail de qualité
- Un équipement multimédia et en simulation en santé

Une équipe pluriprofessionnelle disponible

L'équipe pédagogique place l'humain et le développement professionnel au cœur de ses préoccupations. A l'écoute et disponible, cette équipe attache une grande importance au bien-être des étudiants et élèves durant leur formation.

Des méthodes pédagogiques efficaces, une pédagogie en alternance

- Formation théorique : Cours magistraux, pédagogie inductive, apports didactiques, travaux de groupe, études de cas, exposés, travaux dirigés, analyses de situation, suivi pédagogique, simulation en santé
- Formation clinique : stages

LE MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT

L'aide-soignant (AS) occupe une place incontournable dans le paysage de la santé et de l'accompagnement des patients et des résidents. Ces professionnels assurent l'aide à la personne pour améliorer leur état de santé après une intervention, lors d'une hospitalisation, grâce à des soins techniques, relationnels, éducatifs et préventifs. Ils effectuent des soins d'hygiène et de confort.

Code du Répertoire National des Certifications Professionnelles - RNCP- 4495 Fiche descriptive consultable sur le site du répertoire national France Compétences :www.francecompétences.fr

DES PRESTATIONS DE QUALITÉ

- Accès aux personnes en mobilité réduite
- Matériel informatique à disposition
- Wifi
- Abonnements électroniques : revues professionnelles
- Espace convivial réservé aux apprenants
 - Restaurant du personnel la Psystub
 - Cafétéria l'Entr'Actes
 - Hébergement au Home des Etudiants
 - Parking gratuit
 - Autoroute, gare et bus à proximité

FORMATION
INFIRMIERS

LA FORMATION

Niveau de formation

Le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (DEAS) est enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Objectifs de votre formation

A l'issue de la formation, vous serez capable :

- D'accompagner et soigner la personne dans les activités de sa quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- De collaborer aux projets de soins personnalisés dans le cadre de votre champ professionnel
- De contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Votre formation

Notre capacité d'accueil en formation aide-soignante est de 25 élèves.

La formation se déroule sur 11 mois, en alternance : 24 semaines de stages et 17 semaines d'enseignements théoriques.

Sous réserve d'être admis, des allègements de formations sont possibles pour les titulaires des diplômes suivants : diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture, diplôme d'assistant de régulation médicale, diplôme d'ambulancier, titulaires de baccalauréats professionnels (SAPAT, ASSP), titre professionnels d'assistant de vie aux familles, titre professionnel d'agent de service médico-social.

Vos débouchés : secteurs d'activité /Poursuite d'études

Structure publiques ou privée du champ sanitaire, social ou médico-social en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans un service d'accompagnement et d'aide à la personne.

Assistant de soins en gérontologie.



DEVENIR AIDE-SOIGNANT

Prérequis

Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à la formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription aux épreuves de sélection afin d'intégrer l'institut de formation

Inscription aux épreuves de sélection

Février à avril

Retrait des dossier au secrétariat de l'institut ifsi@ch-epsan.fr ou téléchargement sur le site internet www.ch-epsan.fr

Epreuve sur dossier

Entretien

Remise des dossiers entre le 10 juin et le 30 juin

Sur convocation

Rentrée à l'institut de formation

Début septembre

PASSERELLES

Les passerelles sont présentées dans la Fiche DEAS publiée sous le numéro RNCP3583 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35830/>

DISPENSES

Dispenses téléchargeables sur le site - www.espan.fr

